

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 12 OCTOBRE 2022

FFCO - 15 passage des Mauvins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Pierrick MERINO (Secrétaire-adjoint, départ à 22h15), Rémi BAUDOT (arrivée à 21h05), Nelly DEVILLE

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel et en visioconférence ; Début de la réunion à 20h15.

1. Approbation du projet de CR du BD du 7 septembre 2022 et du PV de l'Assemblée Générale du 26 mars 2022

Les projets sont approuvés par le Bureau directeur à l'unanimité des présents.

2. Modification des statuts

Dans le cadre de la mise en application de la loi du 2 mars 2022, des modifications sont à apporter. Une réunion au CNOSF sur ce point est prévue le 24 octobre prochain, les réponses de la Direction des Sports n'ayant pour l'instant pas éclairé complètement les questions que se pose le mouvement sportif.

Le Bureau directeur échange sur les points à travailler afin de pouvoir les présenter lors de la conférence des présidents de ligue et recueillir leur avis dans la perspective d'une validation de nouveaux statuts lors de la prochaine Assemblée générale.

3. Point sur l'actualité du CNOSF

Le Président fait état des tensions existantes au sein du bureau du CNOSF ayant conduit à l'éviction du secrétaire général. Une réunion du mouvement sportif, sous l'égide du Comité Français Pierre de Coubertin, est prévue la semaine prochaine. Il n'a pas prévu d'y participer.

Une restitution de l'étude « Etat des lieux et diagnostic des modèles économiques des fédérations » est organisée, exclusivement en présentiel, mercredi 19 octobre de 9h à 11h.

4. Réunion avec la fédération des chasseurs

Le Président fait un retour sur la réunion au cours de laquelle le dialogue a été constructif. 3 groupes de travail devraient être mis en place : un pour discuter tous ensemble (fédérations sportives et fédération des Chasseurs) avec l'ONF pour conventionner et se partager l'accès aux espaces forestiers ; un autre pour se concentrer sur la question de la sécurité dans les collectivités territoriales ayant une association communale de chasse ; un dernier pour développer une application indiquant les zones qui sont susceptibles d'être chassées tel jour.

Le Président signale qu'il a été interviewé par un journaliste sur la cohabitation entre les fédérations sportives et les chasseurs.

5. Compétitions

- Le responsable du club France a fait une demande de création d'un poster sur les résultats féminins du FISU pour organiser une dédicace en plus de celle prévue de la part des sportifs CO à VTT en parallèle du CNE. Le Bureau directeur maintient la ligne politique de communication définie, à savoir ne pas faire un poster



complémentaire. Par ailleurs, lors du prochain COMag, les résultats des sportifs lors des FISU seront mis en avant, en couverture.

- Les organisateurs du championnat de France de Sprint ont demandé une clarification sur les qualifications pour ce championnat : les coureurs participant au titre du WRE (français qualifiés au titre du CN et coureurs étrangers) ne comptent pas parmi les 30 qualifiés et ne peuvent prétendre au titre.
- Suite au report des JEC en Belgique à la fin août, les sélections envisagées en mars sont décalées avec une organisation propre à la DTN, non attachée à une compétition.
- Les organisateurs du Challenge National des Ecoles de CO (24 août 2023) ont demandé à faire un orient show en parallèle. Cette demande est acceptée si cela ne porte pas préjudice au challenge lui-même.
- Le club 3811 a demandé une dérogation pour des organisations à destination d'adultes lors du week-end réservé aux jeunes début juillet. Une réponse lui a été faite oralement et devrait lui être confirmée par écrit.

6. Aspects financiers

- Après appel d'offres, il s'avère que les conditions proposées pour les bons en récompenses pour la Coupe de France sont du même ordre, le Bureau directeur propose de partager la commande entre les 3 fournisseurs.
- Les subventions pour les pôles sont les suivantes : Loire 18000€ ; Clermont-Ferrand 16000€ ; Fontainebleau (pour les 6 premiers mois de l'année) 1000€.
- La fédération a reçu la notification de l'aide pour le projet de transformation numérique : 25000€ pour le projet Outdoor-Vision et 15000€ pour le site web FFCO.
- Le Bureau directeur valide le remboursement de la part fédérale de la licence de Michel DENAIX en remerciement de son engagement pour l'équipe de France de CO à VTT.
- La DTN fait un point sur le budget Haut-Niveau dont les frais sont en augmentation afin d'actualiser l'annexe financière du règlement Haut-Niveau pour 2023. Après échanges, le Bureau directeur proposera au Comité directeur, décisionnaire, d'augmenter le coût des stages de 25 à 30€ par jour d'hébergement.
- Suite à la loi de mars 2022 sur le sport (article 35), les licenciés doivent être informés des garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Le CNOSF propose une solution à 4 centimes TTC par licencié offrant une assistance sur plusieurs plans, tarif et offre plus intéressants que ce qui est proposé par la MAIF. Le Bureau directeur valide.

7. Formation

- Certains licenciés détenant des diplômes fédéraux ne souhaitent plus officier mais conserver la trace de la détention des diplômes. La commission Formation est chargée de réfléchir à la manière de gérer cette demande et de solliciter la commission Numérique pour les modifications nécessaires.
- A ce jour, peu de ligues ont fait appel à la DTN pour une aide lors des stages ou regroupements.

8. Partenariat MAIF

Le Président et Patrick CAPBERN ont rencontré la MAIF pour le renouvellement du partenariat d'un montant de 10000€. Il a été acté des actions sur 3 compétitions : le CFC, le Raid O'Bivwak, O'France ainsi qu'un fil rouge sur l'année autour de l'éducation des jeunes au développement durable. Dans ce cadre, un module devrait être intégré dans la formation



Animateurs, un quizz constitué à diffuser lors du passage des balises de couleur, ainsi que lors des challenges des écoles de CO. Par ailleurs, la MAIF souhaiterait la création d'un challenge numérique à définir par la commission.

9. Conférence des Présidents de Ligue

La conférence des Présidents de Ligue portera, le matin, sur la modification des statuts ; sur un retour d'expérience par rapport aux redevances et par rapport au PSF ; sur les regroupements ligue, RDE. L'après-midi, les sujets sont à définir par les Présidents de Ligue.

10. Points divers

- Du fait de l'indisponibilité du Président sur ces manifestations et en cas de besoin (pas d'invitations reçues à ce jour) la fédération sera représentée lors des remises de récompenses du Critérium National des Equipes, du Championnat de France de Nuit et du Championnat de France de Sprint par Nelly DEVILLE ou Valérie BERGER-CAPBERN.
- Dans le cadre de la convention FFCO – FF Sport Universitaire à mettre à jour, une clarification est à apporter : les courses du Championnat de France Universitaire, ainsi que les courses qualificatives sont organisées sous l'égide de la FFSU ; si ces courses « utilisent » une course au calendrier fédéral, cela doit être précisé au calendrier, et elles donnent lieu à des points CN pour les licenciés FFCO.
- Le Bureau directeur émet un avis favorable à la proposition de l'IOF quant au changement de nationalité à condition que cela s'applique aux sportifs et aux membres du Council de l'IOF.
- En vue de la prochaine « LettreOLicenciés » le Bureau directeur demande que le médecin fédéral, Catherine Chalopin, rédige un texte expliquant la suppression du Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique ainsi que toutes les mesures de précaution à prendre et les règles d'or des cardiologues.
- La demande de mutation anticipée de Thibaud Michel du club 3408 au club 3810, justifiée par un changement de domicile, est validée avec une voix contre, une abstention, 4 pour (le Président ne prend pas part au vote).
- Le Président a reçu une invitation pour les Jeux Européens du Sport en Entreprise à Bordeaux en juin 2023. Le Bureau va relancer Sylvine BROUTÉ qui avait manifesté son intérêt pour cette manifestation et pour travailler sur le sujet du sport en entreprise.

Fin de la réunion à 23h30.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

